



REPUBLIQUE D'HAÏTI

LIBERTE

EGALITE

FRATERNITE

AU NOM DE LA REPUBLIQUE

Extrait des minutes du greffe de TRIBUNAL DE PAIX DE LACROIX DES BOUQUETS

AU NOM DE LA REPUBLIQUE

L'An deux mille deux et le Jeudi vingt quatre Octobre, An 199e de l'Independance à midi.

Nous, Me. EMANE ALCE juge de Paix de la Croix des Bouquets, assisté de MARIE MICHELIE PAUL, greffier.

Sur la requisition verbale de la HASCO, société commerciale et industrielle représentée par Me. LOUIS EDNER DUVERNEAU à l'effet de nous transporter à Dessources dépendance de la Croix des Bouquets en vue de constater les indices d'une opération d'arpentage qui a eu lieu par des spoliateurs ANDRE BALAN, GESNER BALAN.

Deferant à cette requisition, nous nous sommes rendu au lieu sus désigné y arrivés nous avons été introduit par le gardien GEORGES JEAN NOEL où nous avons vu et constaté de multiples bornes plantées dans les 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 20 selon toute présomption d'une opération d'arpentage qui a eu lieu sur la dite habitation.

Le constat materiel terminé, le sieur GEORGES JEAN NOEL nous a déclaré ce qui suit:

Magistrat, je suis le gardien de l'habitation DESSOURCES aux ordres de la HASCO depuis plus de trente cinq ans, un fait est à retenir que la HASCO est en possession de cette habitation à DESSOURCES à titre de maitre avec des indices possessoires, jardins, batisses, pompes à eau et divers gardiens.

Le 22 Octobre dernier aux environs de trois heures de l'après midi j'ai vu ANDRE BALAN, GESNER BALAN sur l'habitation à la tete d'hommes armés se livrant à des opérations d'arpentage. Ils y mirent diverses bornes dans les champs 9, 10, 11, 12, 13, 14, 20 et 21.

De tout quoi avons dressé et clos le present procès verbal de constat les jour, mois, An et heure que dessus et l'avons après lecture signé avec notre greffier.

Ainsi signé à la minute: Me. EMANE ALCE juge de Paix et MARIE MICHELIE PAUL, greffier.

Pour expedition conforme et collationnée



LE GREFFIER

Vu par le juge de Paix de la Croix des Bouquets pour la légalisation de la signature du greffier.

LE JUGE DE PAIX